



Adoption famille recomposée

Par CamilaF

Bonjour,

J'aurai besoin de quelques informations au sujet de ce que mon père prépare.

Contexte : Je suis majeure ainsi que ma soeur. Mineures ma mère a eu notre garde exclusive suite au fait que notre père nous ait abandonné.. Remariage quelques mois après le divorce avec ma mère. Tout allait très bien jusqu'au moment où sa femme est venue vivre avec lui. Main courante déposée contre cette femme .. je vous passe les détails. Nous n'avons depuis plus aucun lien avec lui (+10 ans).

En 2013/2014 il a « adopté » un enfant avec sa femme. Je mets des guillemets car cet enfant est marocain comme elle et l'adoption dans leur religion est « interdite » c'est quelque chose appelé « kalafa » d'après mes renseignements. Aujourd'hui il m'envoie une lettre écrite par lui-même pour me demander mon « avis » sur l'adoption de cet enfant. Sois disant c'est nécessaire pour le juge aux affaires familiales. Ce que je refuse. De une je ne connais pas cet enfant, de deux je n'ai aucun lien avec mon père.

Est-ce que quelqu'un peut m'aider à me donner de bonnes informations car je suis un peu perdue. Je vous en serai reconnaissante.

Merci beaucoup.